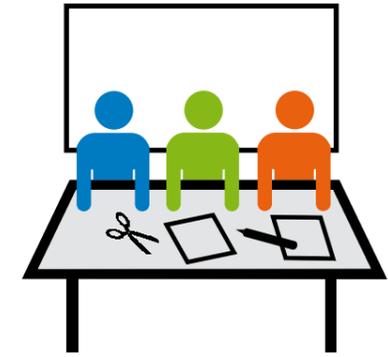


QUI SOMMES-NOUS ?

Le Trait d'Union est un **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)** s'adressant à des jeunes autistes de la métropole de Lyon (0 à 20 ans).

Il est adossé à l'IES Les Primevères, qui propose un accompagnement multimodal d'enfants et d'adolescents à profils spécifiques :

- Déficients visuels avec troubles associés,
- Handicap rare (association complexe de troubles et de déficiences),
- Troubles du spectre autistique avec ou sans déficience visuelle associée.

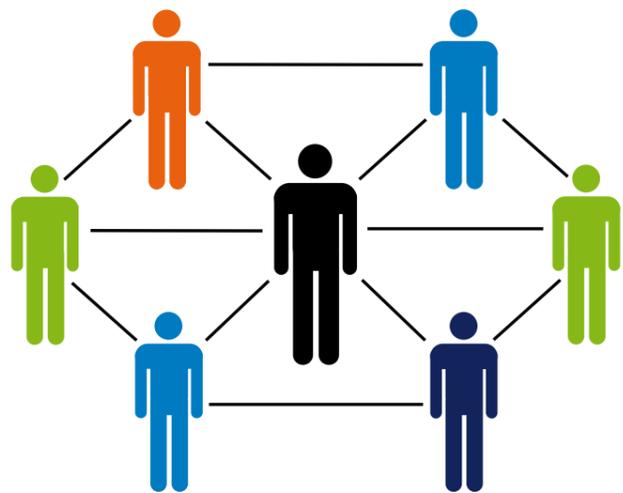


Le Trait d'Union est un dispositif d'un des 25 établissements et services de l'association IRSAM, reconnue d'utilité publique, qui accompagne 1350 enfants, adolescents, adultes et adultes vieillissants en situation de handicap présentant majoritairement une déficience sensorielle.

L'association emploie 890 salariés (ETP).

Modalités d'accompagnement :

- Une notification MDMPH spécifiant le dispositif PCPE - Trait d'Union
- Une notification SESSAD (ou EMS) en attente de place
- Sans notification : évaluation, soutien et construction d'un dossier MDMPH par le PCPE.



NOS MISSIONS

- Coordonner et suivre le parcours de la personne avec la garantie de la qualité et de la spécificité des prestations délivrées
- Formaliser, dans le cadre d'un plan personnalisé de scolarisation, validé par la MDMPH, un projet individuel d'accompagnement fondé sur l'évaluation fonctionnelle des difficultés de l'enfant et de sa famille
- Repérer les besoins et les ressources, notamment libérales et familiales en proximité du domicile des usagers en Métropole de Lyon
- Coordonner les interventions des professionnels ou autres dispositifs de santé ou médico-sociaux pour la continuité du parcours dans une visée inclusive

NOS PARTENAIRES

